

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

**Communauté de Communes
Sud Luberon**

Séance du 25 juin 2026

Date de convocation : 17/06/2026
Date d'affichage : 16/06/2026

Nombre de membres : 41
Nombre de membres en exercice : 41
Nombre de membres présents : 29
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de votants : 35

L'an deux mille vingt-six et le vingt-cinq juin à dix-huit heures et quarante minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François LOVISOLO.

Présents : M. Régis AUDIBERT, M. Michel AURIOL, M. Alain BEDOS, M. BENOIT Thierry, Mme Valérie BOISGARD-BOUCHER, M. Jean-Marc BRABANT, M. Jean-Baptiste CALAC, M. Paul COPETE, M. Géraud DE SABRAN PONTEVES, Mme Mariane DOMEIZEL, M. Jean-Claude DOSSETTO, M. Alain FERETTI, M. Rémy FRANCESCHI, M. Grigori GERMAIN, Mme Marie-Joëlle GUEGUENIAT, M François-Xavier GUISS-SPENGLER, M. Marc JAUBERT, M. Thierry LACROIX, Mme Nathalie LEBouc, Mme Emma LEON, M. Jean-François LOVISOLO, Mme Séverine MAUGAN-CURNIER, M. Grégory VANDERSOUPPEL, Mme Michèle REYNIER, M. Jean-Louis ROBERT, Mme Rahma SALAMANI, M. Nicolas SALERNO, M. Robert TCHOBDRENOVITCH, Mme Hélène PIGASSOU, M. Christian VACHIER-MOULIN, M. Patrice VARAIRE, Mme Martine VAUX, M. Michel VELLARD, Mme Bernadette VITALE, M. Adrien VOGEL.

Procurations : M. Mme Géraldine COUTON à Mme Hélène THERY PIGASSOU, Mme Martine KOSTRZEWA à Mme Valérie BOISGARD-BOUCHER, Mme Karine MOURET à M. Jean-Marc BRABANT, Mme Carol PIZZALA à M. Grégory VANDERSOUPPEL, M. Grégory RISBOURG à M. Rémy FRANCESCHI, Mme Caroline ROZENCWAIG-BLANC à M. Adrien VOGEL.

Absents et excusés : Mme Géraldine COUTON, Mme Martine KOSTRZEWA, Mme Karine MOURET, Mme Carol PIZZALA, M. Grégory RISBOURG, Mme Caroline ROZENCWAIG-BLANC.

Mme Nathalie LEBouc est nommée secrétaire de séance.

Le délai de recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois à compter de sa publication.

Délibération n° 2026-058
Budget général 2026 - Budget supplémentaire

Rapporteur : M. Jean-François LOVISOLO

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération du conseil communautaire n° 2025-122 en date du 18 décembre 2025 actant le budget primitif du Budget Général ;
Vu la nomenclature M57,

Considérant ce qui suit :

Après avoir été présenté par nature et après avoir rappelé que le budget supplémentaire est voté par chapitres globalisés pour la section de fonctionnement et par chapitres d'opération pour la section d'investissement, le budget supplémentaire est soumis au vote du conseil communautaire.

Il est précisé que les recettes d'investissement, en application du principe de la non-affectation des recettes, sont présentées pour information par opération mais votées par chapitre.

Le budget supplémentaire de l'exercice 2026 se présente comme suit :

- L'équilibre en section Fonctionnement (BS dont résultats reportés) : 1 073 243,14 €
- L'équilibre en section Investissement (BS dont résultats reportés + restes à réaliser) : 3 586 588,76 €

BUDGET GENERAL 2026	BP2026	BS2026	BUDGET TOTAL
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 844 885,67	1 073 692,19	12 918 577,86
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES	11 209 614,67	84 139,24	11 293 753,91
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 844 885,67	1 073 692,19	12 918 577,86
RECETTES DE FONCTIONNEMENT REELLES	11 795 151,67	- 822 079,18	10 973 072,49
002 Résultat de fonctionnement reporté	-	1 891 614,37	1 891 614,37
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 841 344,84	1 573 538,47	3 414 883,31
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REELLES	1 791 610,84	840 814,96	2 632 425,80
TOTAL RESTE A REALISER DEPENSES		2 013 050,29	2 013 050,29
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 586 588,76	5 427 933,60
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	658 964,74	658 964,74
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 841 344,84	1 409 777,04	3 251 121,88
RECETTES D'INVESTISSEMENT REELLES	1 206 073,84	352 826,32	1 558 900,16
TOTAL RESTE A REALISER RECETTES		2 176 811,72	2 176 811,72
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 586 588,76	5 427 933,60

Le délai de recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois à compter de sa publication.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET GENERAL 2026	BP2026	BS2026	BUDGET TOTAL
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 844 885.67	1 073 692.19	12 918 577.86
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES	11 209 614.67	84 139.24	11 293 753.91
011 Charges à caractère général	3 260 902.23	144 825.00	3 405 727.23
012 Charges de personnel	2 750 922.00	-	2 650 922.00
014 Atténuations de produits	4 486 891.00	36 814.24	4 523 705.24
65 Autres charges de gestion courante	609 162.80	-	604 662.80
66 Charges financières	100 736.64	-	100 736.64
67 Charges exceptionnelles	1 000.00	7 000.00	8 000.00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	635 271.00	50 000.00	685 271.00
023 Virement à la section d'investissement	-	939 552.95	939 552.95

Les principaux ajustements portent sur :

Chapitre 011

- Revoyure SPL : + 212 500 €
- Economies réalisées par les services : - 85 000 €

Chapitre 012

- Régularisation du contrat assurance statutaire : + 30 000 €
- Economies sur postes non remplacés : - 130 000 €

Chapitre 023

- Virement pour équilibre section investissement : + 939 552,95 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET GENERAL 2026	BP2026	BS2026	BUDGET TOTAL
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 844 885,67	1 073 692,19	12 918 577,86
RECETTES DE FONCTIONNEMENT REELLES	11 795 151,67	- 822 079,18	10 973 072,49
013 Atténuations de charges	18 300,00	25 500,00	43 800,00
70 Produits des services du domaine	546 976,20	120 081,63	667 057,83
73 Impôts et taxes	4 382 266,73	23 897,00	4 406 163,73
731 Fiscalité locale	5 028 871,99	- 775 255,92	4 253 616,07
74 Dotations subventions et participations	1 746 836,75	- 223 276,89	1 523 559,86
75 Produits de gestion courante	71 900,00	875,00	72 775,00
78 Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	6 100,00	6 100,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	-	1 891 614,37	1 891 614,37
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 734,00	4 157,00	53 891,00

Les principaux ajustements portent sur :

Chapitre 70

- Ajustement des prévisions budgétaires
- Remboursements du BA PTVA 2025 : + 158 633,33 €

Chapitres 731

- Non augmentation des taux de fiscalité + révision des bases : - 775 255,92 €

Chapitre 002

- Report résultat de fonctionnement 2025 : + 1 891 614,37 €

Le délai de recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois à compter de sa publication.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

BUDGET GENERAL 2026	BP2026	BS2026	BUDGET TOTAL
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 841 344.84	1 573 538.47	3 414 883.31
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REELLES	1 791 610.84	840 814.96	2 632 425.80
13 Subvention d'investissement	-	2 204.00	2 204.00
1000..... Opérations d'équipement	1 669 610.84	475 085.96	2 144 696.80
16 Emprunts et dettes assimilées	122 000.00	365 729.00	487 729.00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	658 964.74	658 964.74
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 734.00	4 157.00	53 891.00
041 Opérations patrimoniales	-	67 397.77	67 397.77

Les principaux ajustements portent sur :

Opérations d'équipement

- La Bonde (cheminement piétonnier + travaux de sécurisation) : + 150 000 €
- Rénovation des crèches existantes : + 280 000 €

Chapitre 16

- Revente du camping des Chênes Verts : remboursement de l'emprunt contracté pour financer l'achat (350 000 €) + 365 729 €

Chapitre 001

- Reprise du résultat 2025 : + 658 964,74 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

BUDGET GENERAL 2026	BP2025	BS2026	BUDGET TOTAL
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 841 344.84	1 409 777.04	3 251 121.88
RECETTES D'INVESTISSEMENT REELLES	1 206 073.84	352 826.32	1 558 900.16
10 Dotations fonds divers et réserves	235 116.66	495 203.31	730 319.97
13 Subvention d'investissement	235 100.00	8 143.01	243 243.01
1000..... Opérations d'équipement	-	187 000.00	187 000.00
16 Emprunts et dettes assimilées	735 857.18	-	735 857.18
20 Immobilisations incorporelles	-	480.00	480.00
27 Immobilisations financières	-	36 000.00	36 000.00
021 Virement de la section de fonctionnement	-	939 552.95	939 552.95
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	635 271.00	50 000.00	685 271.00
041 Opérations patrimoniales	-	67 397.77	67 397.77

Les principaux ajustements portent sur :

Chapitre 10

- Prélèvement sur l'excédent de fonctionnement 2025 : + 495 203,31 €

Chapitre 021

- Virement de la section de fonctionnement pour équilibre : + 939 552,95 €

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré, décide :

- **De voter** par nature le budget supplémentaire de COTELUB pour l'année 2026 :
 - Pour la section de fonctionnement au niveau des chapitres globalisés ;
 - Pour la section d'investissement au niveau des chapitres « opérations d'équipement »,

Le délai de recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois à compter de sa publication.

- **D'adopter** le budget supplémentaire 2026 de COTELUB tel qu'il a été présenté ci-dessus et joint à la présente ;
- **D'autoriser** le président, ou son représentant dûment habilité, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à la majorité avec 34 voix pour, 0 voix contre et 2 absentions (M. Robert TCHOBDRENOVITCH et Mme Bernadette VITALE)

Le secrétaire de séance
Mme Nathalie LEBOYC



Le président
M. Jean-François LOVISOLO

